

Style cognitif de l'opérateur et efficacité d'utilisation des notices d'emploi; conséquences sur le choix de la population de référence pour la conception ergonomique de ces notices

Bernard Gangloff *

Summary : *The instruction books of many everyday objects (videotape recorders, cameras, watches,...) are often designed by «specialists» who do not take into account the cognitive characteristics of future users. The present communication aims at the study of one precise cognitive characteristic : the cognitive style of individuals, and more specially their degree of field dependence. We are going to show that some people (the field dependent ones) behave significantly worse than other (the field independent ones) when using instruction books conceived by specialists. Conversely, it is observed that directions for use elaborated with the notion of the differential characteristics of the future users' population allow the most «handicapped» people to improve their results up to the level of the best. These different results challenge the ethnocentric negation of the inter-individual diversity and to substitute an ergonomic approach taking more into consideration the real activities of the persons; these activities being determined among others by the differential characteristics of these persons.*

Key words : *Ergonomics, instruction books, cognitive style.*

(*) Dpt de Psychologie - Laboratoire P.R.I.S., Université de Rouen, 76821 Mont Saint Aignan - France, Email bernard.gangloff@epelre.univ-rouen.fr.

Résumé : Les notices d'emploi de nombreux objets quotidiens (magnétoscopes, appareils photos, montres...) sont souvent conçues par des «spécialistes» ne prenant pas en compte les caractéristiques cognitives des futurs utilisateurs de ces notices. La présente communication porte sur l'étude d'une caractéristique cognitive précise : le style cognitif des individus, et plus précisément leur degré de D.I.C. Il est alors montré que certains individus (les D.C.) réussissent significativement moins bien que d'autres (les I.C.) à utiliser les notices d'emploi conçues par les spécialistes. Inversement, il est observé que des notices élaborées en tenant compte des caractéristiques différentielles des futures populations utilisatrices permettent aux individus les plus «handicapés» d'améliorer significativement leur résultat et de rejoindre ainsi la performance des sujets les meilleurs. Ces différents résultats conduisent ainsi à remettre en cause la négation ethnocentrique de la diversité inter-individuelle et à lui substituer une démarche ergonomique prenant davantage en considération l'activité réelle des individus; activité notamment déterminée par les caractéristiques différentielles de ces individus.

Mots clés : Ergonomie, notices d'emploi, style cognitif.

Un objet ergonomique se caractérise notamment par la rapidité avec laquelle ses utilisateurs potentiels sauront s'en servir (cette donnée devient d'ailleurs un argument de vente, par exemple en informatique). L'idéal est alors que l'objet soit prêt à l'emploi sans la moindre explication, sans la moindre notice d'utilisation. Cet idéal est cependant illusoire. Si utilisation immédiate il y a, elle provient en fait d'un apprentissage antérieur sur un objet plus ou moins similaire (ainsi l'utilisation d'un objet simple, comme un marteau, n'est pas innée; en outre, les résultats à des items de tests type TPG montrent que certains adultes n'ont pas acquis le savoir utiliser adéquat du marteau). Aussi, face à un objet nouveau, il y a toujours nécessité d'une période minimale d'apprentissage. Une nouvelle ergonomie apparaît alors, centrée notamment sur la minimisation de ce temps d'apprentissage. Et l'ergonomie des notices d'emploi, ou des modes d'emploi, entre dans ce domaine.

L'un des problèmes auquel est confrontée cette ergonomie (problème que l'on retrouve d'ailleurs, mais sous une autre forme, en ergonomie des objets),

est celui de la définition de la «bonne» notice (c'est-à-dire de la notice qui permettra de se servir de l'objet le plus rapidement possible). Une tendance, hélas encore trop classique, des concepteurs de produits (objets et notices) est d'agir en experts exclusifs, seuls détenteurs des modes opératoires. Or l'on connaît les écarts entre la théorie et la réalité. Aussi, un produit adapté ne peut-il se concevoir sans analyse préalable de ses modes réels d'utilisation (cette analyse déterminera à quoi le produit doit être adapté). Par ailleurs, on sait que les modes opératoires effectifs sont en partie fonction des caractéristiques des futurs utilisateurs. De ce fait, l'analyse des modes réels d'utilisation doit passer par l'étude des caractéristiques de ces utilisateurs (à qui le produit doit-il être adapté?). En l'absence de ce préalable, et vu la disparité des caractéristiques interindividuelles (notamment sur le plan des capacités d'adaptation à une situation totalement standardisée), une disparité interindividuelle quant à la rapidité d'utilisation du produit est fort prévisible. Plus précisément, nous avons fait ici l'hypothèse qu'une notice créée sans tenir compte de la diversité cognitive (du style cognitif) des opérateurs aboutirait à des utilisations d'efficacité variable (sur le plan de la rapidité), variabilité qui est fonction de cette diversité cognitive. Opérationnellement parlant, cela signifie ici que des sujets de niveau différent en dépendance-indépendance à l'égard du champ obtiendront des résultats différents lors de l'utilisation d'une notice standard créée par un expert exclusif.

Cependant, comment prendre en compte cette diversité des opérateurs? On conçoit bien que synthétiser cette diversité sous la forme d'un indice comme la moyenne statistique ne traduirait qu'une réduction mystificatrice : une telle démarche ne saurait procurer qu'un indice à faible validité de contenu. Une autre méthode, issue du taylorisme, peut être de s'appuyer sur les caractéristiques des individus les plus capables. Prenons-en comme illustration l'exemple suivant. Pour la conception d'une porte d'entrée d'appartement par exemple, cela signifie se baser sur les individus les plus petits (pouvant «se faufiler partout», ils sont effectivement les plus «capables»), et décider comme hauteur de porte 1,60 m ou 1,50 m. On imagine alors les contorsions des plus grands.... Aussi cette méthode n'est-elle acceptable que si la nature de la capacité en cause permet d'améliorer, par formation, le niveau des individus les moins capables (mais même dans ce cas, vu l'alourdissement de la démarche qui en résulte, l'idéal n'est pas encore atteint). Apparemment ne reste alors que la procédure inverse : partir des sujets les moins capables. Cependant cette procédure (comme d'ailleurs la précédente) n'est satisfaisante que si les différences interindividuelles ne portent que sur des variables quantitatives (comme la taille de la population). Prenons par exemple le cas de l'intelligence. Si l'on remarque qu'à une tâche standardisée, mais non formalisée quant aux modes opératoires, les sujets à intelligence concrète réussissent

moins bien que ceux à intelligence abstraite, il n'est pas du tout certain que ces derniers seront encore les meilleurs (ni même aussi bons qu'avant) si on leur prescrit un mode opératoire issu de la conduite des sujets à intelligence concrète. Or cette remarque nous semble s'appliquer chaque fois qu'une variable qualitative est en cause. Plus précisément, nous faisons ici l'hypothèse que proposer à des individus de style cognitif différent (*dépendant du champ* versus *indépendant*) une notice basée sur un style cognitif qui n'est pas le leur conduira à de moins bons résultats (toujours sur le plan de la rapidité d'utilisation du produit) que si le style des notices est consistant avec le style des sujets. Et seulement dans ce dernier cas, selon nous, une efficacité identique interindividuelle pourra être observée. C'est-à-dire que là encore nous pensons qu'une notice standard (mais élaborée ici en tenant compte des caractéristiques de la population) aboutira à des utilisations d'efficacité variable, fonction de la diversité du style cognitif des opérateurs; a contrario, l'efficacité de chaque groupe (DC, IC) sera améliorée et tendra vers une efficacité intergroupes identique si plusieurs notices sont construites, chacune adaptée au style cognitif spécifique des individus.

LES HYPOTHÈSES OPÉRATIONNELLES

Dans cette étude, nous avons pris comme caractéristique différenciatrice des individus, le style cognitif, appréhendé par l'un de ses composants : la dépendance-indépendance à l'égard du champ (DIC).

Le style cognitif reflète le type de capacités mises en oeuvre par les individus pour sélectionner et traiter les informations auxquelles ils sont confrontés. Quant à la DIC, elle traduit deux dimensions de ce style : la plus ou moins grande finesse analytique dans la perception, la compréhension et le traitement des informations; et la plus ou moins grande utilisation d'autrui comme référent lorsque la situation est ambiguë (Huteau, 1985, p186-193). Ainsi, au niveau de première dimension, les IC (indépendants du champ) se caractérisent par une perception et une utilisation analytique des informations (se traduisant par une bonne capacité à distinguer et à isoler un élément de son contexte; à déstructurer, si nécessaire, un tout organisé et a contrario à structurer un ensemble inorganisé...); quant aux DC (dépendants du champ), ils présentent, à l'inverse, une perception et une utilisation plus globale des informations. Sur le plan de la deuxième dimension, enfin, les DC recourent davantage que les IC aux informations issues du comportement d'autrui lorsque la situation est ambiguë.

Nous avons alors établi les quatre hypothèses suivantes :

- Les IC utiliseront plus efficacement (c'est-à-dire plus rapidement) que les DC la notice d'emploi d'un objet rédigée par le fabricant de cet objet.
- 2 - Les IC utiliseront plus efficacement une notice d'emploi conçue par des IC qu'une notice d'emploi conçue par le fabricant ou par les DC. Inversement, les DC seront plus efficaces avec une notice DC qu'avec la notice fabricant ou qu'avec la notice IC.
- 3 - Les IC utilisant une notice IC seront plus efficaces que les DC utilisant cette même notice. Les DC utilisant une notice DC seront meilleurs que les IC utilisant cette même notice.
- 4 - Les IC utilisant une notice IC auront des résultats identiques aux DC utilisant une notice DC.

MÉTHODE (1)

Notre population est constituée d'étudiants inscrits en première année d'université. Il a tout d'abord été demandé à ces étudiants de répondre aux questions d'un test mesurant le degré de DIC. Cela a permis de constituer deux groupes de sujets : un groupe d'IC, et un groupe de DC. Chaque sujet (IC comme DC) a ensuite été confronté à une tâche de résolution de problème sur un objet possédant 3 différentes notices d'emploi. L'efficacité de la résolution a ensuite été analysée en fonction du niveau de DIC des sujets et en fonction du type de notice proposé.

La mesure du degré de DIC a été réalisée grâce au Test des Figures Encadrées, forme Collective : le «Group Embedded Figures Test» (GEFT) (Oltman et col., 1985). La partie opérationnelle de ce test (à passer en 10 minutes maximum) est constituée de 18 items : 18 dessins «complexes», différents les uns des autres, en chacun desquels est caché un dessin «simple». A chaque item, le sujet est invité à découvrir où se cache le dessin simple et à le surligner. Au total, 8 éléments simples sont à découvrir (1 élément est à découvrir 4 fois, 3 sont à découvrir 3 fois, 1 est présenté 2 fois, et 3 sont présentés 1 fois), et à chaque item est indiqué quel élément doit être découvert (l'ensemble des 8 éléments figure sur la dernière page du livret présenté au sujet, celui-ci pouvant consulter cette page à volonté). La cotation se fait par l'attribution d'un point par bonne réponse (soit un maximum de 18 points, correspondant à la note des sujets les plus indépendants).

(1) Nous tenons à remercier M. Darmon qui a participé à l'exécution des expérimentations.

La tâche de résolution de problème consistait quant à elle à effectuer différents réglages sur un mini-réveil digital à quartz. Cette tâche a été formulée aux sujets de la façon suivante : «voici un mini-réveil à quartz, accompagné de son mode d'emploi qui sera projeté sur l'écran, devant vous. Dans un premier temps, vous devez régler l'heure à 1h30 du matin, puis vous réglerez la date au 16/08, et enfin vous réglerez l'alarme à 3h15 du matin». Le sujet avait, placé sur la table devant lui, outre le mini-réveil, un aide-mémoire lui rappelant les 3 réglages à effectuer ainsi que la signification de P.M. apparaissant parfois sur le mini-réveil («P.M. en haut à gauche du mini-réveil signifie après-midi»). Le mode d'emploi était projeté (par rétro-projection) sur un écran situé en face du sujet. Celui-ci était donc contraint à un mouvement de tête chaque fois qu'il passait de la consultation du réveil à celle du mode d'emploi, et vice versa : l'expérimentateur, placé derrière le sujet, pouvait ainsi appréhender la stratégie visuelle de l'individu (c'est-à-dire nombre et durée des consultations du mini-réveil et du mode d'emploi). La performance mesurée était basée sur la durée des réglages. Quant à la stratégie visuelle, prise en compte dans une optique interprétative, elle était issue du nombre de visionnements sur le mini-réveil et sur la notice d'emploi, et du ratio «temps de visionnement passé sur le mini-réveil / temps de visionnement passé sur le mode d'emploi». Cette tâche comportait en outre trois modalités, selon le type de notice proposée aux sujets : une notice créée par un «expert statutaire» (le fabricant), une notice conçue par «un expert biblique indépendant», et une notice conçue par un «expert biblique dépendant» (dans ces deux derniers cas, la qualité «d'expert» est issue d'une expérience concrète de la tâche, d'un «contact charnel» avec la tâche : il a été demandé à 2 groupes de 5 sujets, respectivement IC et DC, d'améliorer la notice du fabricant et d'élaborer une nouvelle notice, selon eux plus adéquate).

À la suite de la passation du GEFT, 70 étudiants ont été retenus et classés en deux groupes dans chacun desquels les autres caractéristiques individuelles pouvant jouer (familiarité avec les réveils digitaux, les magnétoscopes,...) ont été supposées réparties de façon équivalente : un groupe de 35 sujets indépendants (note brute > 13, correspondant aux quartiles français 3 et 4), et un groupe de 35 sujets dépendants (note brute < 10, correspondant aux quartiles français 1 et 2). Puis chaque sujet a, individuellement, effectué la tâche de réglage, avec tout d'abord passation de 10 sujets pré-expérimentaux : 5 sujets indépendants, confrontés individuellement à la tâche en disposant de la notice de «l'expert statutaire» (NE-ST), ont ensuite été réunis pour élaborer la notice «expert biblique indépendant» (NE-IC); une démarche identique a ensuite été suivie avec 5 sujets dépendants afin de concevoir la notice «expert biblique dépendant» (NE-DC). Ces trois notices sont respectivement reproduites en annexes 1, 2 et 3. Six groupes expérimentaux (constitués chacun de 10 sujets)

ont alors été constitués : trois groupes d'IC (soumis respectivement à NE-ST, NE-IC, et NE-DC) et trois groupes de DC (soumis eux aussi aux trois modalités de notice suivant le même principe). Soit le protocole suivant :

Tableau 1
protocole expérimental

Sujets/notices	NE-ST	NE-IC	NE-DC
Sujets IC	groupe 1	groupe 2	groupe 3
Sujets DC	groupe 4	groupe 5	groupe 6

RÉSULTATS

La durée des réglages de chacun des six groupes est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2
moyenne, par groupe, de la durée des réglages (en secondes).
Les doubles flèches indiquent les lieux des différences significatives (ANOVA).

Sujets/notices	NE-ST	NE-IC	NE-DC	
Sujets IC	117,90	114	120,50	117,46
Sujets DC	187,90	189,80	132,40	170,03
IC+DC	152,90	151,90	126,45	

On observe alors notamment :

- un effet DIC intergroupes 1 et 4 ($F_{1,54} = 9,727$; $p = 0,003$). Ainsi, conformément à notre première hypothèse, face à une notice établie par un expert exclusif, les sujets IC se révèlent meilleurs que les sujets DC.
- l'absence d'effet significatif de la notice chez les IC, ce qui infirme notre hypothèse 2 a (on observe bien que les IC ont tendance à mieux réussir avec la notice IC qu'avec chacune des deux autres notices, mais cela ne reste qu'une tendance). Par contre l'hypothèse 2 b est confirmée : les DC utilisant une notice DC (c'est à dire une notice consistante avec leur style cognitif) sont significativement plus rapides que les DC utilisant une notice ST ($F_{1,54} = 6,115$; $P = 0,016$) et que les DC utilisant une notice IC ($F_{1,54} = 6,541$; $P = 0,013$).
- une différence significative intergroupes 2 et 5 ($F_{1,54} = 11,406$; $P = 0,001$) : conformément à notre hypothèse 3 a, les IC utilisant une notice IC sont plus

rapides que les DC employant ce même mode d'emploi (qui est pour eux inconsistant avec leur style cognitif). Par contre les DC employant une notice DC ne sont pas meilleurs que les IC utilisant cette même notice.

- l'absence d'effet significatif intergroupes 2 et 6 : notre hypothèse 4, selon laquelle les IC utilisant une notice IC obtiendraient des résultats équivalents aux DC employant une notice DC est ainsi confirmée.

Par ailleurs, si l'on se centre sur les stratégies visuelles, on observe un certain nombre de différences significatives intergroupes quant au nombre de visionnements (mais aucune différence quant au ratio « temps passé sur le mini-réveil/temps passé sur le mode d'emploi »). Le tableau 3 en est l'illustration :

Tableau 3
moyenne, par groupe, du nombre total de visionnements.
Les doubles flèches indiquent les lieux des différences significatives (ANOVA).

Sujets/notices	NE-ST	NE-IC	NE-DC	
Sujets IC	7,3	8	8,9	8,06
Sujets DC	13,3	14	13,7	13,66
IC+DC	10,3	11	11,3	

On remarque, à la lumière de ce tableau, que les DC (comparativement aux IC) effectuent un plus grand nombre de va et vient entre le réveil et le mode d'emploi, cela globalement ($F_{1,54} = 29,772$; $P = 0,008$) et intra chaque mode d'emploi (où $F_{1,54}$ varie de 7,291 à 1,392; pour une significativité allant de 0,009 à 0,001).

DISCUSSION

Les hypothèses de cette étude sont globalement confirmées. On constate en effet qu'un mode d'emploi standard construit sans tenir compte des caractéristiques différentielles des futurs utilisateurs aboutit à des efficacités différentes, fonction de ces caractéristiques différentes (cf la comparaison intergroupes 1 et 4). On remarque également qu'une efficacité identique interindividuelle peut être obtenue si chaque individu dispose d'une notice spécifiquement adaptée à ses caractéristiques (cf la comparaison intergroupes 2 et 6). Ainsi, le fait de disposer d'une notice « adaptée » facilite la tâche des individus (cela est patent chez les DC, et apparaît comme une tendance chez les IC). Cette facilitation semble cependant devoir être modulée en fonction du niveau de « handicap » initial des individus : le fait que les IC employant une notice DC ne soient pas moins performants que les DC utilisant cette même

notice nous semble en effet attribuable, non à une insuffisante performance des DC, mais au fait qu'une notice non strictement adaptée est un handicap insuffisant pour un IC. C'est-à-dire que, suivant les individus, la facilitation engendrée par un mode d'emploi adapté est plus ou moins nécessaire (le fait que les IC sont moins sensibles que les DC à une notice inadaptée conforte d'ailleurs cette interprétation: cf l'absence de différence groupe 1 / groupe 2, par comparaison à la différence groupe 4 / groupe 6).

L'étude des stratégies visuelles nous montre alors que les individus « facilement adaptables » (les IC) se distinguent des autres par un nombre de prises d'information nettement plus faible. Corollairement, cela peut signifier que les individus moins adaptables seraient caractérisés par une difficulté à mémoriser de façon opérationnelle les informations disponibles, et donc besoin réitéré de prises d'informations externes (ce qui est d'ailleurs tout à fait cohérent avec ce que l'on sait des sujets DC). On remarque cependant que l'amélioration de la performance des DC par utilisation d'une notice adaptée n'est pas explicable par une diminution du nombre de prises d'informations. Sans doute qu'alors une nouvelle caractéristique cognitive entre en jeu, caractéristique non appréhendée par la seule analyse des stratégies visuelles.

CONCLUSION

Une définition courante de l'ergonomie appliquée, définition par objectif, est « l'adaptation de la machine à l'homme ». Or ce type de définition de l'ergonomie, malgré son caractère restrictif et abstrait, entraîne en général consensus (sinon des théoriciens, du moins des praticiens) autour de lui. On peut alors se demander si ce n'est pas justement en raison de ces caractéristiques que le consensus peut s'établir.

L'aspect restrictif s'observe au niveau des domaines d'intervention. Ainsi l'ergonomie des notices d'emploi est totalement embryonnaire. Et si l'on se centre sur l'ergonomie des objets, force est de constater que les « nouvelles technologies » exercent un attrait dépassant de façon notable leur importance relative (la demande explicite des entreprises servant alors de fondement non négligeable aux domaines d'interventions). Un deuxième aspect restrictif tient aux démarches d'investigation. Bien souvent la méthode expérimentale cède en effet le pas à un intuitisme plus ou moins empirique, avec notamment des conséquences sur le plan du développement du corpus théorique. Cependant cet intuitisme consensuel, du fait même de l'infalsifiabilité des résultats auxquels il conduit, garantit sa propre pérennité. L'une des concrétisations de ce deuxième aspect restrictif est ainsi la prise en compte encore trop peu fréquente des acteurs du système (notamment de leurs caractéristiques

particulières et de leurs activités réelles). L'aspect restrictif de la démarche rejoint alors le caractère abstrait du concept ergonomique. Parler de «l'homme» au travail, c'est en effet se servir d'une prétendue nature humaine comme fondement d'un oecuménisme béatifiant. Mais c'est malheureusement oublier les hommes, dans leur diversité, dans leurs spécificités (et nous avons vu en introduction que se centrer sur les individus les moins capables, comme on le fait, au mieux, en ergonomie des objets, ne traduit encore qu'une prise en compte partielle de cette diversité). Et l'on remarque alors que cette négation de la diversité révélatrice d'une certaine forme d'ethnocentrisme (Levi-Strauss, 1952, p 22) n'est que la traduction, au niveau des pratiques, du consensus existant sur le plan des définitions.

Nous avons, dans cette étude, montré l'influence du niveau de DIC sur la rapidité d'utilisation d'une notice d'emploi. Il est bien certain que la DIC n'est pas la seule variable pouvant jouer. Il est tout aussi certain que les résultats obtenus pourraient être approfondis (si l'on voulait s'intéresser aux meilleurs modes d'emploi possibles, dans leur totalité, il conviendrait aussi d'analyser les variations intergroupes et, dans une optique de théorisation, de compléter le recueil des données sur les modes opératoires de nos sujets). Cependant, la situation ainsi étudiée est en fait à considérer comme un exemple, comme une situation-prétexte visant seulement à montrer la nécessité de prendre en compte la diversité interindividuelle. Nous avons alors pu mettre en évidence quelques influences de cette diversité quant aux capacités d'adaptation à une tâche aux modes opératoires prescrits. A contrario, nous avons pu montrer que la mise en place d'une situation prenant en compte la diversité des capacités interindividuelles permettait aux sujets les plus «handicapés» d'améliorer leur performance de façon telle qu'ils pouvaient alors rivaliser avec les individus les meilleurs. Les recommandations possibles issues de ces résultats vont alors dans le sens du développement de la standardisation «reçue» au détriment de la standardisation «émise».

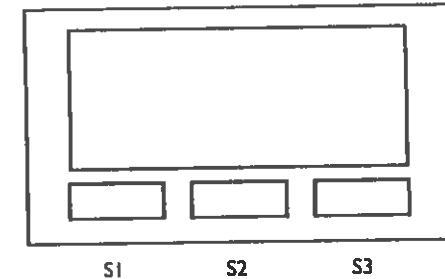
Manuscrit reçu le 1er juillet 1998

RÉFÉRENCES

- HUTEAU M. (1985). *Les conceptions cognitives de la personnalité*. Paris : P.U.F., 332p.
- LEVI-STRAUSS C. (1952). *Race et Histoire*. Paris : Denoel, 127 p.
- OLTMAN P.K., RASKIN E., WITKIN H.A. (1985). *Manuel du test des figures encadrées forme collective*. Paris : E.C.P.A., 26p.

Annexe I notice d'emploi de l'expert statuaire (NE-ST)

- Affichage de 4 chiffres :
- Heures - Minutes,
 - Mois - Date,
 - Heures - Minutes de l'alarme.
- 2 - Affichage 2 chiffres : des secondes.
- 3 - Eclairage.



FONCTIONNEMENT

- L'affichage permanent indique les heures - minutes normales.
- 2 - Presser S2 une fois; l'affichage change et indique les heures - minutes de l'alarme.
- 3 - Presser S2 deux fois; l'affichage passe au mois - date.
- 4 - Presser S2 trois fois; l'affichage change et indique les «secondes».
- Presser de nouveau S2; l'affichage retourne aux «heures - minutes» normales.
- 5 - Presser S3 pour l'éclairage.

REGLAGE DE L'ALARME

- 1 - Presser S1 une fois; l'affichage change et indique les heures - minutes de l'alarme.
- 2 - Presser S1 deux fois pour passer au mode de réglage des «heures de l'alarme».
- Presser S2 pour les faire avancer.
- 3 - Presser S1 trois fois pour passer au mode de réglage des «minutes de l'alarme».
- Presser S2 pour les faire avancer.

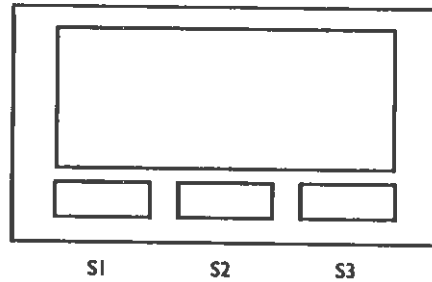
REGLAGE DE LA DATE

- 1 - Presser S1 quatre fois pour passer au mode de réglage des mois.
- Presser S2 pour les faire avancer.
- 2 - Presser S1 cinq fois pour passer au mode de réglage de la date.
- Presser S2 pour les faire avancer.

REGLAGE DE L'HEURE

- 1 - Presser S1 six fois pour passer au mode de réglage des «heures normales».
- Presser S2 pour les faire avancer à l'heure désirée.
- 2 - Le mode 12 heures ou 24 heures est sélectionné alternativement à chaque cycle de 24 heures au cours du réglage des heures.
- 3 - Presser S1 sept fois pour passer au mode de réglage des «minutes normales».
- Presser S2 pour les faire avancer.

Annexe 2
notice d'emploi des experts indépendants (NE-IC).



S1 sert à trouver la fonction à modifier

S2 sert à faire avancer la fonction

S3 sert à l'éclairage

Presser S1 une fois, les heures, minutes de l'alarme clignotent.

Presser S1 deux fois, l'affichage indique la heures de l'alarme.

Presser S1 trois fois, l'affichage indique les minutes de l'alarme.

Presser S1 quatre fois, l'affichage indique les mois de la date.

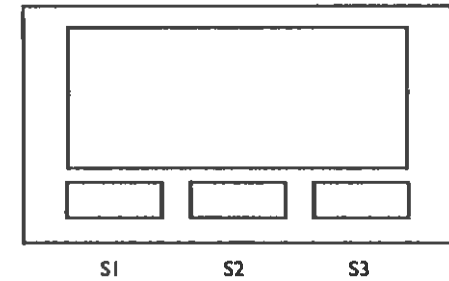
Presser S1 cinq fois, l'affichage indique les jours de la date.

Presser S1 six fois, l'affichage indique les «heures normales».

Presser S1 sept fois, l'affichage indique les «minutes normales».

Presser S2 pour faire avancer l'affichage.

Annexe 3
notice d'emploi des experts indépendants (NE-DC).



REGLAGE DE L'ALARME

- 1 - Appuyer sur S1 deux fois; l'affichage pour passer à l'affichage des heures.
Appuyer sur S2 pour trouver l'heure désirée.
- 2 - Appuyer sur S1 une fois pour passer à l'affichage des minutes.
Appuyer sur S2 pour trouver les minutes désirées.
- 3 - Réappuyer une fois sur S1 pour affichage normal.

REGLAGE DE LA DATE

- 1 - Appuyer sur S1 quatre fois pour passer à l'affichage des mois.
Appuyer sur S2 pour trouver le mois désiré.
- 2 - Appuyer sur S1 une fois pour passer à l'affichage des jours.
Appuyer sur S2 pour trouver les jours désirés.

REGLAGE DE L'HEURE

- 1 - Appuyer sur S1 six fois pour passer à l'affichage des heures.
Appuyer sur S2 pour trouver l'heure désirée
- 2 - Appuyer sur S1 une fois pour passer à l'affichage des minutes.
Appuyer sur S2 pour trouver les minutes désirées.